



USSP Arts Martiaux
159 rue Marcel Cachin
37700 Saint-Pierre-des-Corps

INSCRIPTION 2024-2025

KARATE KYOKUSHINKAI ENFANT / COMPETITION
Groupe 1 (7 à 9 ans) (2015 à 2017)

à joindre au dossier d'inscription: **certificat médical** (ou date RDV _____)
questionnaire médical

A D H É R E N T	NOM _____ PRENOM _____
	DATE NAISSANCE _____ Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
	ADRESSE _____
	CODE POSTAL _____ VILLE _____
	TEL _____ MAIL _____
	Personne à prévenir en cas d'urgence _____ TEL _____

C O U R S	les catégories sont données à titre indicatif ; le professeur décide en fonction du gabarit et de l'expérience de l'enfant
	<p>KARATE KYOKUSHINKAI (Enfants entre 2015 et 2017)</p> <input type="checkbox"/> groupe 1 (2015-2016-2017) <ul style="list-style-type: none"> mardi 17h45 - 18h45 jeudi 17h30 - 18h30 <input type="checkbox"/> cours compétition <ul style="list-style-type: none"> mercredi 18h00 - 19h00
	Je demande la prise d'une licence à la FFK par le club.

Je soussigné _____ (ou responsable légal de l'enfant (si mineur)) inscrit aux cours de la section Arts Martiaux, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des clauses suivantes :

- Les cours commenceront le premier jour ouvré du mois de septembre et se termineront le dernier vendredi du mois de juin. Il n'y aura pas cours les jours fériés et les vacances scolaires.
- Le certificat médical ou questionnaire de santé est exigé pour pouvoir monter sur le tatami. Tout changement d'état de santé de l'enfant doit être signalé à l'éducateur.**
- J'autorise Je n'autorise pas , les photographies ou films de mon enfant afin de promouvoir le club.
- Les parents ont l'obligation de vérifier la présence effective du professeur et la prise en charge de l'enfant avant de le laisser, les membres du bureau et le professeur ne pourront être tenus responsables en cas d'accident survenant en l'absence du professeur ou de personnel d'encadrement.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents dès la fin du cours (sortie du tatami).

Fait à Saint Pierre des Corps, le _____

Signature de l'adhérent ou du responsable légal avec la mention " lu et approuvé".

5. Aucun remboursement ne sera effectué après la période d'essai sauf à titre exceptionnel et après décision du bureau de l'association (modalités à demander si besoin).

T A R I F	cotisation annuelle totale		détail du prix		REMISES		
	204 €		licence FFKDA 40 €	Adhésion 20 €	sur les heures de cours uniquement		
	Prix de revient d'une heure de cours : 1,37 €/h avec compétition 2,06 €/h sans compétition		Cours 144 €	à partir de l'adhésion du 2ème adhérent			
				réduction pour le 2ème adhérent -20 €			
				réduction pour le 3ème adhérent -10 €			
				réduction pour le 4ème adhérent -20 €			
				réduction pour le 5ème adhérent -20 €			
				réductions cumulables			
				nombre d'adhérents de la même famille :	Total remise		
204 €							
P A I E M E N T	TOTAL :		Pas de centimes				
			CHEQUE 1 : MINIMUM 60 €		N° de chèque / banque		
			CHEQUE 2		Montant		
			CHEQUE 3				
		Informations administratives		nom sur les chèques :			
				nom de l'adhérent :			